

13-MAY-2005

(Front Panel)

Javex-12 P/B
Hypochlorite de sodium

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

LIQUIDE DE CHLORATION
CONTRÔLE LES BACTÉRIES ET LES ALGUES
dans l'eau des piscines

GARANTIE: Chlore total disponible présent sous forme d'hypochlorite de sodium : 10,3 %
NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 21159
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT
CORROSIF

CONTENU NET 20 L

Colgate-Palmolive Canada Inc., 99 av Vanderhoof, Toronto, Canada M4G 2H6

(Side Panel)

USAGES : Pour les mesures d'hygiène générale et le blanchiment, utiliser 30 mL de Javex-12 P/B Hypochlorite de sodium par 5 L d'eau. Pour des usages spécifiques liés au traitement de l'eau et au traitement des eaux d'égouts et des eaux résiduelles, s'adresser au distributeur pour obtenir de l'assistance technique.

POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU DANS LES PISCINES ET LES PATAUGEUSES : Utiliser ce produit tous les jours pour garder l'eau de la piscine propre. Ce produit peut aussi être utilisé pour un TRAITEMENT CHOC et l'OUVERTURE / la FERMETURE de la piscine.

Ce produit est recommandé pour tout genre de piscine.

Ne peut endommager ni obstruer les filtres.

Efficace dans l'eau dure ou douce.

Prêt à utiliser SANS MÉLANGE PRÉALABLE.

Mode d'emploi :

Entretien régulier : Maintenir quotidiennement les niveaux recommandés, tel qu'indiqué par le nécessaire d'analyse :

Chlore libre disponible : 1,0 – 3,0 ppm

pH : 7,2 – 7,8

Alcalinité totale : 100 – 120 ppm

Dureté calcique : 200 – 300 ppm

1. Avant d'ajouter ce produit, faire le test du pH et l'ajuster entre 7,2 – 7,8.
Ajouter de l'acide si le pH est élevé ou du carbonate de sodium si le pH est bas.
2. Chlorer tous les jours pour maintenir un résidu de chlore approprié avec 250 mL de ce produit P/B pour chaque 10 000 L d'eau, ou au besoin.

Remarque : Par temps chaud, un usage intense de la piscine ainsi que la pluie peuvent exiger un dosage plus élevé pour maintenir un résidu de chlore approprié.

Nouvelle piscine : Surchlorer (CHOC) en ajoutant à l'eau de la piscine 1 L de ce produit pour chaque 10 000 L d'eau. Pour de meilleurs résultats, faire le TRAITEMENT CHOC le soir.

Ouverture / fermeture de la piscine : Pour l'ouverture / la fermeture de la piscine, surchlorer (CHOC) en ajoutant 3 L de ce produit pour chaque 10 000 L d'eau. Pour de meilleurs résultats, faire le TRAITEMENT CHOC le soir.

Traitement choc : Surchlorer (CHOC) chaque semaine avec 1 L de ce produit pour chaque 10 000 L d'eau lorsque la température moyenne se situe entre 25 °C et 32 °C. Autrement, surchlorer (CHOC) toutes les deux semaines.

Contrôle d'algues : Pour les algues apparentes, surchlorer (CHOC) en ajoutant 2 L de ce produit pour chaque 10 000 L d'eau. Une infestation sévère d'algues peut requérir des doses allant jusqu'à 3 L par 10 000 L d'eau. Passer l'aspirateur lorsque les algues mortes se sont déposées.

Pataugeuse : Chlorer tous les jours pour maintenir un résidu de chlore de 3 à 5 ppm en ajoutant 45 mL de ce produit pour chaque 1 000 L d'eau, ou au besoin.

Remarque : Pour les piscines extérieures, le chlore résiduel peut être protégé des rayons du soleil en ajoutant un stabilisateur (acide cyanurique).

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Forme un gaz dangereux lorsque ce produit est mélangé à un acide. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Il est nocif d'avaler de ce produit. Conserver le contenant à la verticale et bien fermé dans un endroit frais. Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter. Utiliser tel qu'indiqué seulement.

PREMIERS SOINS : Corrosif. Contient de l'hypochlorite de sodium. En cas d'éclaboussures sur la peau ou dans les yeux, bien rincer à grande eau pendant 15 minutes. Obtenir de l'aide médicale en cas de contact avec les yeux. En cas d'ingestion, faire boire un verre d'eau tiède ou de lait. Ne pas provoquer le vomissement. Appeler IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison. Couvrir chaudement la personne incommodée. Emporter le contenant ou l'étiquette, ou prendre note du nom du produit et du numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire ne doit être employé que conformément au mode d'emploi paraissant sur cette étiquette. L'utilisation d'un produit antiparasitaire dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

À conserver à la verticale dans un endroit frais à l'abri de la lumière. Ce produit ne craint pas le gel.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))